

**COMPTE RENDU du BUREAU par visio conférence (Zoom)
Du jeudi 4 juin 2020**

Présents : N. Hammache, S. Deltour, N. Trotoux, B. Jacquot, P. Caillebotte, Y. Lecaude, S. Louvel.

Absent : T. Dubut

Présents CT : L. Brossat, M. De Amarin.

Objets	Informations / Décisions	R1
Informations président reprise d'activités suite pandémie COVID	<ul style="list-style-type: none"> - La nouvelle circulaire du ministère parue ce jour (4 juin) interdit, pour l'instant, la pratique et les embarcations en équipage contrairement à ce qui est annoncé par la FFCK. Cette situation est très dommageable pour la reprise dans les clubs et les structures professionnelles. Le syndicat des guides et pro envisage de reprendre leurs activités et notamment en C2 et raft pour les groupes constitués. - Le site Internet du comité va être remis à jour tant dans la partie réglementation que sur les exemples d'aides à la reprise. - Une réunion nationale a eu lieu le 3 juin entre le BEX, les présidents de comités et CT ; la fédération envisage d'aider certains clubs en grandes difficultés et d'établir un « plan rebond ». - L'AG fédérale est repoussée en septembre. 	NH-LB
Calendrier sportif	<ul style="list-style-type: none"> - Pour l'instant pas de compétitions ou manifestations possibles avant début août. Pour le kayak polo (sport collectif) aucune visibilité sur une échéance, même potentielle, de reprise (en club ou en compétition). - Le calendrier régional est calé pour l'automne ; aucune évolution notable depuis la précédente réunion du comité directeur. Il est visible sur le site (agenda) et sur le site FFCK qui permet les inscriptions. - Un programme des stages et regroupements sportifs sera proposé au prochain comité directeur du jeudi 11 juin. - TRAASS : accord pour lancer la TRAASS 2020 sous réserve de l'autorisation de regroupement supérieure à 10 personnes au 22 juin, et accord des espaces eaux vives. D'ici le 22 une première inscription est lancée vers la région pour les premières places. En fonction des décisions du 22 élargissement au national - Les présidents des CD seront relancés pour connaître leurs actions et animations départementales prévues sur l'automne. 	LB NT TD
Déménagement à Gerland	<p>Le même montant au m² sera applicable pour toutes les ligues et comités soit 160 € HT du m².</p> <p>Des aides supplémentaires pourront être demandées auprès de la Région pour certains comités moins « solvables ».</p> <p>Notre comité CK aura bien à disposition 25 m². Le coût annuel hors charges sera de 4800 euros TTC.</p> <p><i>Pour comparatif actuellement nous payons 2040 euros à Bourgoin et 1500 euros de local à Cournon = 3540 euros TTC charges comprises.</i></p>	NH

CNR	<p>Une réunion en visio a eu lieu entre Nasser Hammache et Yves Masson.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La convention avec CNR sera reconduite. Des réductions sont envisagées suite aux annulations dues à la pandémie COVID : SPB festival free style et final N3 Yenne. Les actions de formations et la journée N4 Kayak polo seront transférées en automne donc pourront bénéficier de l'aide CNR. Laurent Brossat et Nasser Hammache vont réaliser un document faisant le point sur nos actions réellement mises en place en 2020. - Y Masson est satisfait du travail fait par le groupe de travail sur les barrages CNR. Y Masson est preneur d'une réunion de travail pour une relecture commune attentive de ce document (ex : ne pas inclure les barrages EDF) à partager ensuite avec les techniciens locaux. <p>Nécessité pour le comité de mieux harmoniser les préconisations envisagées sur les différents ouvrages en dissociant ceux de la CNR des autres.</p>	NH-LB-PC-BJ-MDA
Aide ANS apprentissage et équipement	<ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage : nous ne sommes pas prioritaires mais pourrions sans doute bénéficier d'une aide pour recruter un nouvel apprenti pour le pôle. <p>Déclaration de Muriel PENICAUD élargissement aide à l'apprentissage (8000euros majeurs et 5000 euros mineurs) – sous réserve que le dispositif soit bien accessible aux associations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipement : les demandes ont été faites selon les décisions prises antérieurement (bateaux, bouées, remorque etc...) 	NH
Subventions PSF/ ANS	<p>8 dossiers ont été déposés par les CD (contre 6 en 2019) et 21 dossiers pour les clubs (contre 18 en 2019). Un seul club (et aucun comité) d'Auvergne a déposé un dossier.</p> <p>Suite aux préconisations de l'ANS de tendre vers une répartition à 50% pour les clubs, un calcul national de répartition a été fait par la FFCK, dont une baisse globale pour tous les comités régionaux et départementaux de 12%.</p> <p>En 2019, le comité AURA avait déjà attribué 48% de son enveloppe pour les clubs contrairement à certaines régions qui n'étaient qu'à 25%. Or cette année, nous constatons une pré affectation de la FFCK qui est difficilement acceptable et qui se manifesterait par une baisse pour notre comité régional AURA (moins 5129 €), par une baisse de 25 % la subvention moyenne d'un comité départemental (3200 à 2450 €) et une enveloppe de 56% pour les clubs.</p> <p>Le groupe de travail, qui s'est réuni à deux reprises, a exprimé ses remarques à la FFCK (cf argumentaires) et a instruit les différentes demandes en fonction de notre base de calcul propre respectant l'enveloppe globale de 96510 euros ainsi qu'une part de 50 % pour les clubs.</p> <p>Une discussion est donc en cours avec le président fédéral J. Zoungrana et Emmanuel Girard pour nous mettre d'accord sur la répartition des différentes enveloppes (rééquilibrage) au niveau du comité AURA avant la réunion de la conférence territoriale du 11 juin.</p> <p>Dès que notre négociation avec la FFCK aura abouti, le tableau d'instruction sera envoyé aux différents comités départementaux afin de faciliter les discussions en conférence territoriale.</p>	BJ-LB-SD
Point ESIND	<ul style="list-style-type: none"> - Une base de données sur Google drive a été conçue par Patrick Orosz. Tous les documents ESIND sont donc centralisés pour mieux être utilisés. Tous les membres de l'ETR ESIND et présidents de CD pourront y avoir accès ; ce point est à retravailler. Pour l'instant, l'utilisation de Google par rapport à un autre type de plateforme de stockage est un choix fonctionnel et économique. - Des fiches ouvrages sur le Rhône ont été remplies en version Word. Il faut préciser le propriétaire des ouvrages (entre CNR et EDF) et envisager des 	PC-MDA-PO-LB-BJ

	<p>réunions plus techniques avec CNR après la première rencontre avec Yves Masson. L'objectif de départ est de faire des préconisations pour CNR.</p> <p>Pour le grand public ces fiches ne sont pas opérationnelles car les conditions de portage ou de franchissement ne sont pas abordées. C'est un guide kayak Rhône qui doit être envisagé dans les années futures...</p> <p>Une base Excel pouvant être reprise sur Access a été créée afin d'avoir une réactualisation des fiches préconisations plus faciles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lâcher d'eau Fontolière : pas de nouvelles. A relancer. - SDAGE 2021/2026 : si deux places sont disponibles dans notre comité de bassin pour les loisirs nautiques non économiques, les candidatures seraient proposées par la FFCK avec l'hypothèse de présenter un plongeur de la Région AURA. (nom en attente de réponse de la FFESSM) 	
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de nouvelles quant à la publication par le ministère du recrutement du deuxième cadre technique sport pour notre comité. N. Hammache reprend contact avec le DTN. - Au comité, Myriam souhaite être mise en chômage partiel en juin pour garde d'enfants ; Véronique Chavier pourrait travailler les jours où Myriam est en congé. - Le contrat de travail de Véronique sera sans doute prolongé au delà du 31 août afin de faire face à l'afflux de travail de l'automne (compétitions, stages, préparation du déménagement). Financièrement il n'y aura pas de problèmes pour 2020 mais sans doute plus de tensions en 2021. Vigilance quant aux conditions de renouvellement des CDD 	NH-LB MDA-VC-SD-SL
Pôle Espoir (PE) Oyonnax et accompagne ment PE Dijon	<ul style="list-style-type: none"> - Une réunion a eu lieu ce matin (4 juin). Un compte rendu doit être rédigé et diffusé. - Les jours chômés sont déclarés en début de mois et validés le 15 du mois. Patrice Fischer est en relation avec Sylvain Louvel sur ce point. - Pour la mutuelle et sachant que le calcul de la prise en compte de la part patronale est au minimum de 50% d'un tarif de base, nous devons choisir entre deux propositions d'Allianz. Le bureau opterait pour une couverture plus large (cf. celle d'Alain Jourdant) à proposer à tous les salariés soit l'option 2 à 50 % du tableau présenté par Sylvain. (voir tableau en annexe). - le choix régional d'opter pour un PE Slalom du fait de la dominante d'activité de la région, et la possibilité d'accueillir les athlètes bateaux directeurs au PE de Dijon, conduisent les athlètes de CEL à s'inscrire au PE de Dijon. Le comité régional AURA avait confirmé la volonté de prendre en compte les athlètes CEL espoir dans leur projet. A la rentrée 2020, Goundo Palbrick est acceptée au PE de Dijon. Du fait d'une forte demande féminine d'accueil dans l'internat du Lycée support, il lui est offert la possibilité d'être en internat au CREPS de Dijon. Ceci a néanmoins pour effet d'augmenter son coût de pension de 3000 euros (1600 € au lycée pension complète/4200 € au Creps demi pension). Le bureau valide un accompagnement de 500 euros, le CR Bourgogne participant aussi à cette augmentation du coup. A voir les possibilités du conseil départemental de l'Ain. 	NH-SL-LB-BJ
Comité Directeur du 11 juin	<p>Le Comité Directeur aura lieu par visio Zoom de 18h à 19h (connexion impérative à partir de 17h45)</p> <p>Ordre du jour resserré autour de la reprise des activités à l'automne.</p> <p>Après une pause d'une heure (19h-20h) la conférence territoriale se déroulera avec le même numéro de 20h à 22h.</p>	SD-MDA

Formation MFPC et CQP	<ul style="list-style-type: none"> - Le final MFPC est en cours avec les candidats de 2019, organisé en visio, il permet aux stagiaires de finaliser leur formation 4 candidats au calendrier du 3/06 au 12/06, il reste encore deux autres candidats à faire valider sur un calendrier à venir. - Une solution de report pour un MFPC en 2020 est proposée : juillet date à finaliser pour 8 personnes 2 cadres si les contraintes de regroupement restent, effectifs élargi si le décret du 22 juin l'autorise - Un CQP distant est organisé entre les différentes régions 1 seul candidat AURA, les épreuves certificatives sont prévues le 20/06 à l'Isle de la Serre, en fonction du nombre de candidats. 	LB-RA
Commande de masques	Commandes de masques via e shop : accord pour une commande de 100 à 200 unités utilisables en fonction des actions du CR, stages sportifs regroupement et formation ou stage CRCK (validation du nombre de masque à voir Nasser).	LB-NH
Convention CRCK AURA et Communauté de Communes Pilat Rhodanien (CCPR)	<p>Une proposition de convention présentée par la communauté du Pilat concerne la mise à disposition des locaux.</p> <p>Cette convention est à retravailler avec un juriste. Elle est conçue sur une relation propriétaire (CCPR) locataire (CRCK), le locataire contribuant à la réalisation sous la forme d'un « fond de concours ».</p> <p>Sont notamment à préciser : la situation foncière au regard de la concession de la CNR ; le montant de la construction ; le montant du fond de concours ; la durée de l'engagement ; les charges respectives du propriétaire et du locataire ; l'accès au FCTVA par la CCPR ; les modalités d'enregistrement comptable du « fond de concours » par le Comité (imputation comptable et amortissements)</p> <p>Bernard, prend contact avec la FFFCK pour relecture de la convention proposée.</p>	BJ-NH-LB-SL

Réunion de 20h30 à 23h30

Compte rendu rédigé par Sylvaine Deltour et les ajouts et relectures de Bernard Jacquot, Nicolas Trotoux, Myriam De Amarin et Laurent Brossat.